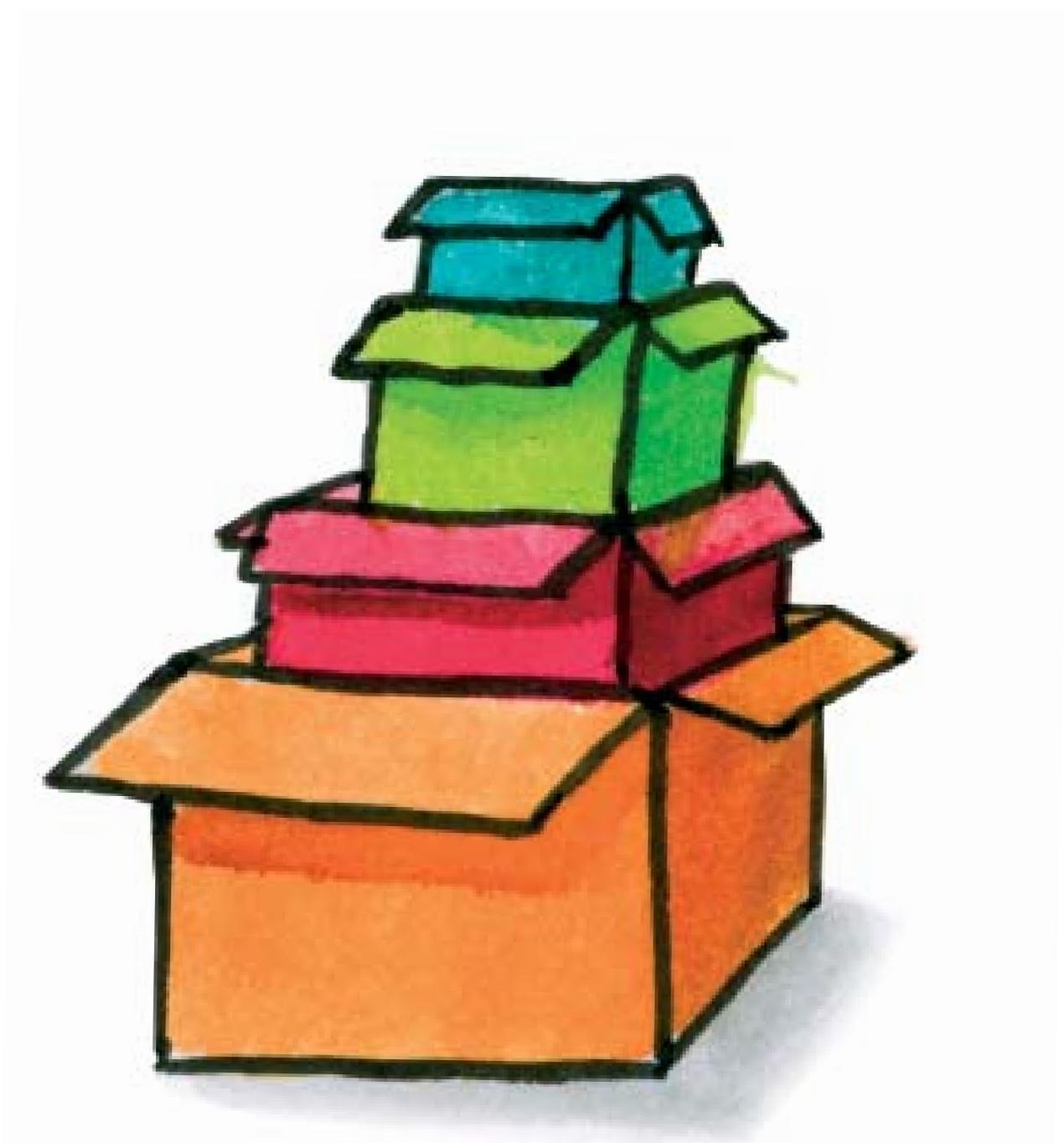


Halte au suremballage !



ou comment faire maigrir sa poubelle...

Halte au suremballage ! ou comment faire maigrir sa poubelle

- pages 1 & 2 Emballés par les emballages ?
- page 3 Fonction de l'emballage
- page 4 Mon "cher" emballage
- page 5 Recyclage ou prévention ?
- page 6 Eviter le suremballage
- page 7 Coque plastique plus carton (blister), c'est aussi du suremballage
- page 8 Mini-portions, uni-doses : un maximum de déchets pour un minimum de produits
- page 9 Vive les produits en vrac et à la découpe
- page 10 Collations sans déchet
- page 11 Sacs jetables : il y a d'autres solutions
- page 12 Les emballages de fantaisie génèrent aussi beaucoup de déchets
- pages 13&14 Conseils "minceur" supplémentaires pour notre poubelle
- page 15 S'il faut éliminer, trions !
- page 16 Pour tout renseignement

Emballés par les emballages ?

En Belgique, on estime la consommation annuelle d'emballages ménagers à usage unique à plus de 21 milliards d'unités.

Malgré les nombreuses mesures prises par les pouvoirs publics et les efforts des industriels, la quantité d'emballages consommée ne cesse d'augmenter. D'une part, nous consommons toujours plus. D'autre part, les évolutions des structures familiales et commerciales ont

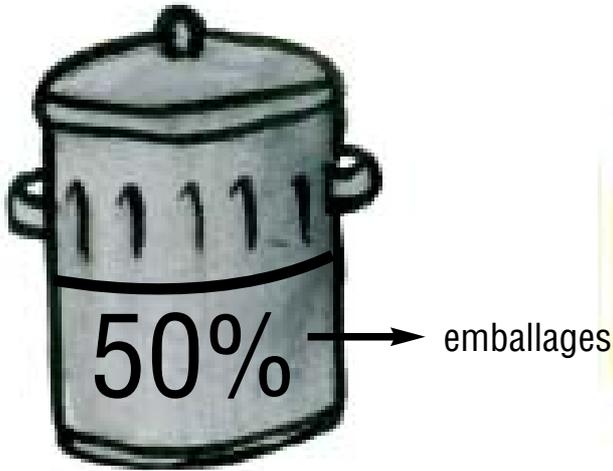
accru la demande pour des produits plus emballés (unités, produits à usage unique).

En 30 ans, le volume des déchets d'emballage a été multiplié par 5, voire par 50 pour certains matériaux comme le plastique.

Si les emballages posent des problèmes de déchets, ils consomment également beaucoup de matières premières et participent ainsi à l'épuisement des ressources naturelles.



Emballés par les emballages ?



Les déchets d'emballage représentent environ 50% en volume et 25% en poids de la poubelle ménagère non triée.

L'apparition des emballages en PVC (polychlorure de vinyle), dans les années 70 a augmenté l'utilisation du One Way (jetable après un seul usage), ce qui est le cas de la majorité des emballages actuels.



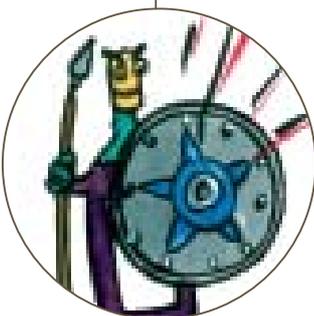
Fonction de

l'emballage



C'est en Angleterre, en 1746, qu'a été commercialisé le premier produit emballé. Aujourd'hui, la plupart des produits sont vendus emballés et même pré-emballés. Qu'il soit en carton, en plastique ou en métal, l'emballage vise à protéger la qualité et l'intégrité du produit, tout au long de son cycle de vie. Il porte aussi l'étiquetage qui doit informer le consommateur.

Mais l'emballage doit aussi faire vendre le produit. Une fonction qui prend de plus en plus d'importance.



Mon “cher” emballage

Chaque Belge consommerait, par an, 2500 unités d'emballage pour un coût de 250 €.

Dans le secteur alimentaire, l'emballage représente, jusqu'à 20% du coût du produit fini. Pour les produits de luxe tels que les parfums, ce pourcentage peut être beaucoup plus important (jusqu'à 65%). Le consommateur paye donc les emballages lorsqu'il achète des produits (prix de l'emballage et cotisation à Fost Plus) mais également via les impôts, la taxe communale sur les déchets, le sac payant ou la poubelle à puce. En effet, le traitement des déchets d'emballage (recyclage, incinération et mise en décharge) coûte cher !



Recyclage ou prévention ?

Le recyclage permet de mieux gérer le flux des déchets d'emballage mais pas de le réduire. Il permet cependant d'économiser des matières premières et de l'énergie.

En 2003, les collectes sélectives (PMC, papiers-cartons et verre) ont permis de récupérer 108 kg/habitant de déchets triés, dont 60 kg d'emballages/habitant. Environ 86% des emballages ménagers mis sur le marché (604.393 T) ont ainsi été recyclés.

Seule la prévention pourrait enrayer la production toujours plus importante de déchets. **La prévention vise à réduire la quantité de déchets produits ainsi que leur nocivité.**

Tous les acteurs peuvent agir, tout au long du cycle de vie du produit : conception, fabrication, conditionnement, distribution, achat et utilisation du produit.

Les producteurs, les distributeurs et les consommateurs ont tous un rôle à jouer.



Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas, c'est aussi le moins cher et le moins polluant.

Eviter le suremballage

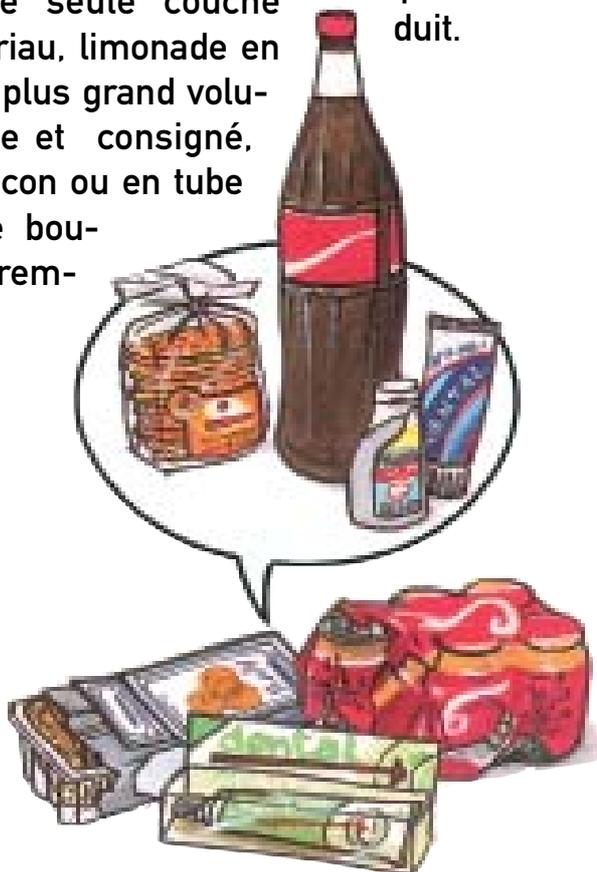
Plusieurs couches, plusieurs matériaux, c'est trop !

De nombreux produits sont présentés dans des emballages constitués de plusieurs couches et/ou de plusieurs matériaux.

Par exemple, le paquet de biscuits comprend une barquette plastique, un film aluminium et une boîte carton, six canettes de limonade sont maintenues par un film plastique et le tube de dentifrice est suremballé dans un blister... On peut acheter ces produits en réduisant les déchets d'emballage : biscuits dans un emballage constitué d'une seule couche d'un seul matériau, limonade en emballage de plus grand volume, réutilisable et consigné, dentifrice en flacon ou en tube à poser sur le bouchon, sans suremballage.

Ex : Le choix d'un dentifrice en flacon de 75 ml par rapport au tube de même contenu dans un blister ou une boîte carton permet de réduire le poids des déchets de 70 %.

La vente par lot (ex : six canettes dans un film plastique) est une technique commerciale qui permet d'augmenter les ventes de produits. Elle est parfois utilisée pour des opérations de promotion et s'accompagne alors d'une réduction du prix unitaire. En principe, le consommateur peut dissocier le lot et n'acheter qu'un seul exemplaire du produit.



Coque plastique + carton (blister), c'est aussi du suremballage

Ces emballages complexes, constitués de carton et d'une coque plastique, se sont développés avec la vente en libre service. Ils assurent une double fonction : présenter dans les rayons des produits de petite taille et prévenir les vols. Ils constituent un suremballage dans la mesure où ils ajoutent un emballage au produit. On en trouve de très nombreux exemples dans tous les rayons d'une grande surface.

La partie plastique de cet emballage n'est pas reprise par la collecte sélective et rejoint la poubelle "des déchets non triés". **Pourtant, on peut trouver chacun de ces produits sous une forme non suremballée.**

Certains fabricants ont développé d'autres types d'emballage convenant à la vente en libre service, par exemple l'équivalent du "blister" mais entièrement en carton (piles), l'emballage muni d'un orifice permettant sa disposition sur une glissière (crayons), le présentoir de produits non emballés (article de bureau). Il existe également d'autres systèmes de protection contre le vol, enlevés aux caisses et réutilisables. La meilleure manière d'éviter un grand nombre de blisters, est d'acheter certains produits dans les magasins de détail (cosmétiques, articles scolaires, CD...).



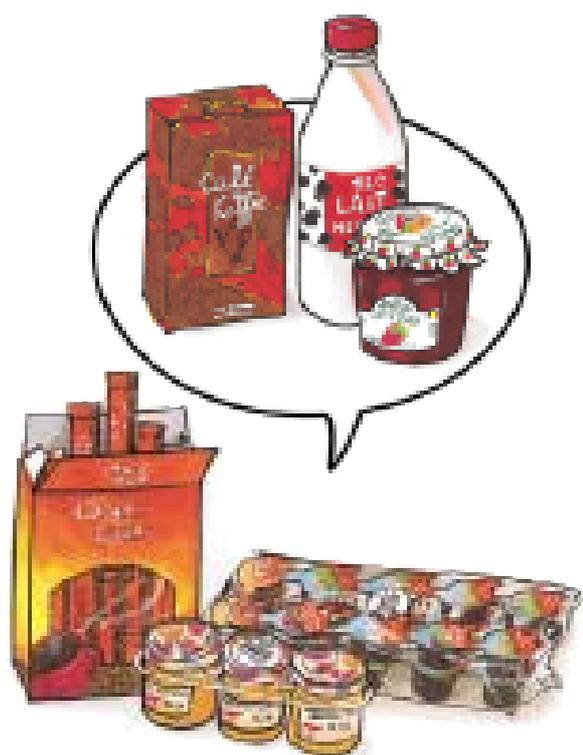
Mini-portions, unidoses :

un maximum de déchets pour un minimum de produits

Pratiques pour les personnes seules et celles qui consomment hors de leur domicile, les mini-portions génèrent beaucoup de déchets et coûtent cher. Il en existe de toutes les sortes : mini-portions de confiture, de lait, de café soluble, de jus de citron (pour le thé), de sucre, de biscuits, de chocolat, de fromage, de beurre, de savon, shampoing et gel douche, d'aliments pour animaux...

On peut également y associer les "lingettes", ces tissus imprégnés de substances diverses et destinés à être jetés après un seul usage.

L'achat de conditionnements plus grands ou de produits non jetables réduit les déchets d'emballage tout en limitant les dépenses.



Vive les produits en vrac et à la découpe

Fromages, charcuteries, viandes et fruits sont vendus pré-emballés dans des barquettes en carton ou en polystyrène entourées d'un film plastique. Par ce système, non seulement la quantité à acheter est imposée, ce qui peut être source de gaspillage alimentaire, mais la poubelle est vite remplie d'emballages encombrants qui n'auront servi que le temps du transport.

Privilégions les produits vendus en vrac ou à la découpe, ils sont emballés plus simplement et permettent une meilleure gestion des quantités à acheter.



En moyenne, une famille belge jette à la poubelle 10% des aliments qu'elle a achetés. Bien souvent ceux-ci n'ont même pas été déballés.

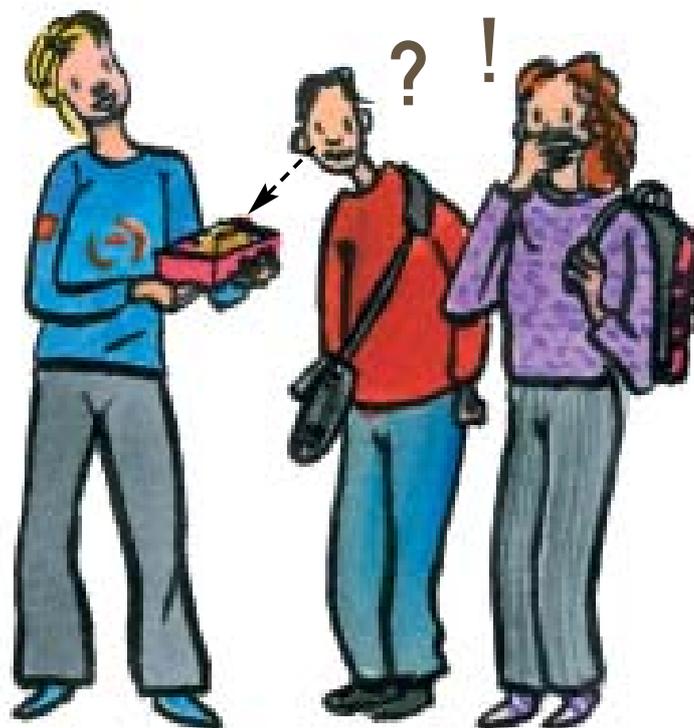
Collations sans déchet

Les cantines d'antan ont disparu. Aux pratiques collectives se sont substitués les "dix heures" emmenés dans le cartable.

Ce faisant, des montagnes de petites briques de jus, de canettes de limonade, de "papiers" alu ou plastique remplissent quotidiennement les poubelles des écoles. Dernier développement : les lunchs constitués de petites portions de fromages, de jambon et de biscuits, le tout agrémenté de graisse et d'additifs, dans un volumineux emballage !

Les collations scolaires offrent pourtant aux parents l'opportunité de sensibiliser leurs enfants à des choix de consommation plus responsables. C'est l'occasion de changer de comportement et de

contribuer notablement à la prévention des déchets et à la santé de son enfant. **Boîte à tartines, bouteille en plastique réutilisable ou gourde, permettent de transporter hygiéniquement et en produisant moins de déchets, les en-cas des écoliers. Autre solution mise en place dans certains établissements scolaires : l'organisation des collations par les élèves et les parents.** Chaque élève, à son tour, est responsable d'une collation par mois. C'est l'occasion de cuisiner en famille et de faire découvrir d'autres saveurs aux élèves de la classe. Ce système marche encore mieux si, en début d'année, on sensibilise parents et enfants aux questions de nutrition et d'environnement.



Sacs jetables : il y a d'autres solutions

Pour faciliter le transport de nos courses, des sacs en plastique jetables sont mis à notre disposition aux caisses des magasins. Trois milliards de sacs sont ainsi distribués chaque année en Belgique, ce qui représente 15.000 tonnes de plastique non recyclables. Le sac de caisse a une durée de vie moyenne de ... 20 minutes, mais il met environ 400 ans pour se décomposer dans la nature ou en décharge. Certains consommateurs justifient l'utilisation du sac de caisse

jetable par une réutilisation comme sac poubelle. Pour eux, c'est pratique et écologique. Un récent écobilan a démontré que les sacs de sortie de caisse jetables n'étaient pas plus écologiques que les sacs réutilisables même lorsqu'ils sont réutilisés comme sac poubelle. A partir de 7 utilisations, l'alternative réutilisable est gagnante.

Remplaçons les sacs jetables par une alternative plus durable : une caisse en carton, un box pliant, des sacs réutilisables, un caddy ...



Les emballages de fantaisie génèrent aussi beaucoup de déchets

Les emballages de fantaisie sont très utilisés dans des secteurs comme les cosmétiques et la confiserie : bain mousse dans un personnage plastique, pastilles chocolatées accompagnées de cartes postales ou de guirlandes, fromages présentés sur un plateau d'osier, ... autant d'exem-

ples sympathiques qui ont toutes les chances de séduire mais qui encombreront rapidement les armoires et finiront dans la poubelle. Il n'est pas rare dans ce cas que l'emballage pèse et coûte davantage que son contenu.

Evitons les emballages de fantaisie.



Conseils "minceur" supplémentaires pour notre poubelle

Adapter les quantités achetées aux besoins de la famille.



Eviter le gaspillage :

- Faire une liste de courses pour ne pas se laisser tenter.
- Tenir compte des dates de péremption indiquées sur l'étiquette.
- Respecter les consignes de conservation et les consignes de dosage.
- Mettre des dates sur les restes qu'on place dans le frigo.

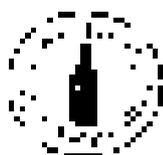
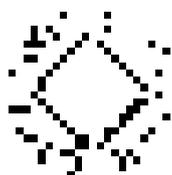


Conseils "minceur" supplémentaires pour notre poubelle

Privilégier les grands conditionnements pour les denrées non périssables.
Ex : shampoing en flacon d'un litre.



Choisir des produits concentrés (détergents divers), des recharges (assouplissant, savon pour les mains, lave-vitre, ...).



Préférer les emballages réutilisables consignés (boissons).

Privilégier les emballages qui intègrent des matériaux recyclés.



Choisir des emballages monomatière repris par les collectes sélectives.



S'il faut éliminer, trions !

Après avoir fait la chasse au suremballage, il reste quelques déchets qu'il faut éliminer de la manière la moins nocive pour la collectivité et l'environnement.

Participons aux collectes sélectives !

Fost Plus a édité un "Guide du tri" très clair et pratique. On peut l'obtenir sur leur site web, par téléphone ou mail. Fost Plus diffuse également la brochure "Le tri c'est tout naturel" qui explique le devenir des déchets que l'on collecte sélectivement.

Fost Plus

40 rue Martin V

1200 Bruxelles

Tél : 02/775 03 50

E-Mail : fostplus@fostplus.be

Site : www.fostplus.be



Pour tout renseignement

Pour tout renseignement sur le suremballage
et la prévention des déchets :

RESEAU ECO-CONSOMMATION

Permanence d'information
29 rue de Montigny -
6000 Charleroi
Tél : 071/300 301 (de 9h30 à 12h30 et de 13h30
à 16h30)
E-mail : info@ecoconso.be
Site : www.ecoconso.be



Polluer moins et consommer de manière responsable, c'est possible !

CRIOC

Centre de Recherche et d'Information
des Organisations de Consommateurs

Fondation d'utilité publique
18 Rue des Chevaliers
1050 Bruxelles

Cette brochure a été conçue par le CRIOC pour le
Réseau Eco-consommation



Réseau Eco-consommation
29 rue de Montigny - 6000 Charleroi
www.ecoconso.be
☎ 071/300 301
info@ecoconso.be



Avec le soutien du Ministre wallon de l'Environnement

Imprimé sur du papier recyclé
Reproduction autorisée moyennant mention de la source
D-2004-10378-1